

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 26 mars 2021 de 8 heures 30 à 11 heures 30

Observations de M⁽¹⁾

N°1 - Observations orales qui feront l'objet d'un complément écrit. M. Lacave Association Orthog Nautique

- Au niveau de la fiche sur droit de :
 - dans le cahier des prescriptions architecturales est mentionné un parking qu'on ne retrouve pas sur les plans du permis d'aménager, sur la pièce PA2. Ce parking pourrait être utile pour profiter de l'espace 'aménagement'.

- il est prévu de créer une réserve de biodiversité, et aussi une zone de plantations capenérales. On ne retrouve pas dans le dossier mis à l'enquête d'explications sur l'aménagement prévu (type de végétation, hauteur)

- Le périmètre du projet d'aménagement comprend l'île du Pasquier (cf PA 1.1, PA 1.2, PA 1.3). Aucun projet d'aménagement n'est expliqué sur les documents fournis. L'île n'apparaît plus sur les plans d'aménagement et de zonification. (PA 4.3, PA 4.2).

- Il y a une interrogation sur la continuité cyclable et piétonne vers le lac de Bièren. Le Plan PA 2.2 ne le prévoit pas. Une réflexion à ce sujet pourrait être utile par rapport aux projets à venir, et à la continuité visant la mobilité douce.

- Dans le dossier de plan A3, la pièce PA 2.2 sont mentionnés des équipements à usage collectif et sportif qu'on ne retrouve pas sur les plans.